



## Stratégie climatique de Holcim

# Trop peu – trop tard

### Résumé<sup>1</sup>

Les changements climatiques sont aujourd'hui une réalité. Le temps presse. La communauté internationale s'accorde pour affirmer que le réchauffement planétaire doit être limité à 1,5 °C. Toutefois, pour avoir une chance de ne pas dépasser ce seuil, le budget carbone encore disponible doit être réparti équitablement entre l'ensemble des actrices et des acteurs. À l'heure actuelle, la part de l'industrie cimentière mondiale dans les émissions annuelles de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) atteint jusqu'à 8%, car la production de ciment génère énormément de CO<sub>2</sub>. Le groupe cimentier suisse Holcim Ltd est le leader du secteur du ciment et du béton et se classe parmi les 50 principaux émetteurs mondiaux de CO<sub>2</sub>. Depuis 1950, Holcim a rejeté plus de sept milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit 0,42% de l'ensemble des émissions industrielles mondiales de CO<sub>2</sub> ou encore le double des quantités de CO<sub>2</sub> émises par la Suisse au cours de la même période. Holcim a publié une stratégie

<sup>1</sup> Ce document est le résumé d'une étude complète disponible sur le lien suivant: <https://callforclimatejustice.org/climate-analysis> (en anglais uniquement).

climatique qui affirme notamment son ambition de devenir une entreprise « zéro carbone net » d'ici 2050. Pourtant, comme le montre ce rapport, les objectifs climatiques de Holcim et sa stratégie commerciale ne s'alignent pas sur l'objectif d'un réchauffement limité à 1,5 °C. La crise climatique s'en trouve encore aggravée.

Le présent rapport examine l'impact passé, actuel et futur de Holcim sur le climat, en évaluant ses émissions passées et actuelles ainsi que ses projets de réduction des émissions futures. Il explique que Holcim a largement contribué à la crise climatique en raison de ses énormes émissions antérieures. En 2021, l'entreprise cimentière émettait encore trois fois plus de dioxyde de carbone que toute la Suisse en un an. Qui plus est, ses rejets de CO<sub>2</sub> sont en hausse depuis quelques années. Le rapport conclut que les objectifs de Holcim en matière de réduction des émissions sont incompatibles avec le seuil de 1,5 °C. Selon les données climatiques les plus récentes, pour avoir 50 % de chances de contenir le réchauffement à 1,5 °C – sans dépasser ce seuil ou alors de très peu –, il est nécessaire de réduire les émissions absolues de carbone de 43 % d'ici 2030, ensuite de 69 % jusqu'en 2040 et enfin de 84 % d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2019.

Tout en affirmant avoir opté pour des objectifs scientifiques, Holcim a explicitement écarté la trajectoire de limitation du réchauffement à 1,5 °C du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), préférant suivre les recommandations sectorielles spécifiques, optimales en termes de coût, de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et de la Science Based Targets initiative (SBTi). L'ambition « zéro carbone net » de Holcim repose sur une forte dépendance vis-à-vis des technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone dont la faisabilité technique, économique, sociale et scientifique n'est pas garantie.

Enfin, le rapport consacre aussi un chapitre à la SBTi, une initiative multipartite qui aide les entreprises à définir leurs objectifs de réduction des émissions et qui a validé les objectifs climatiques de Holcim. Dans sa conclusion, il affirme que les méthodes de fixation des objectifs climatiques de la SBTi consolident le statu quo en négligeant des aspects clés en lien avec une répartition du budget carbone compatible avec la limite de 1,5 °C. Il s'agit notamment des principes d'équité, en particulier la prise en compte de la responsabilité historique et de la capacité économique des entités émettrices. Le rapport détaille en outre une série de défis de gouvernance, qui viennent encore diminuer la crédibilité de la SBTi.

Il est important de souligner que les « carbon majors », au rang desquels figure Holcim, jouent un rôle clé dans la transition vers une économie décarbonée, étant donné qu'ils émettent autant de gaz à effet de serre que des pays entiers. Des solutions innovantes sont évidemment nécessaires pour s'adapter aux nouvelles réalités des changements climatiques. Toutefois, sans une diminution rapide et drastique des émissions, les mesures d'adaptation seront insuffisantes à elles seules. Un peu partout dans le monde, et en particulier dans les pays du Sud, des communautés entières essuient déjà de graves pertes et préjudices, conséquence des niveaux actuels de réchauffement. Ces préjudices ne feront que s'aggraver dans les années à venir avec l'accélération du réchauffement mondial. Il faut donc de toute urgence réduire de manière substantielle les émissions, et le plus rapidement possible, pour rester sur la trajectoire d'une limitation du réchauffement à 1,5 °C – il n'y a pas d'autre alternative.

Holcim a largement contribué à la crise dans laquelle nous sommes aujourd'hui toutes et tous plongés. Sa stratégie climatique actuelle ne lui permettra pas de respecter l'objectif de 1,5 °C. Holcim a tardé à agir et les mesures que le groupe a adoptées sont insuffisantes eu égard à sa responsabilité historique considérable et à sa capacité économique.

# Informations clés

## Ciment

- **Empreinte carbone:** l'industrie mondiale du ciment et du béton génère jusqu'à 8% des émissions mondiales annuelles de CO<sub>2</sub>. La production d'un kilogramme du ciment le plus utilisé (ciment Portland ordinaire) émet près d'un kilogramme (911 grammes) de CO<sub>2</sub>.
- **Utilisation:** le ciment est actuellement le matériau de construction le plus utilisé dans le monde. Les spécialistes estiment qu'il est d'ailleurs largement surutilisé.
- **Réductions de CO<sub>2</sub> possibles:** différentes études montrent qu'il est possible de produire du ciment en émettant moins de CO<sub>2</sub>. En outre, limiter la surutilisation du ciment pourrait permettre de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>.

## Émissions de CO<sub>2</sub> de Holcim

- **« Carbon Major »:** Holcim fait partie des 50 entreprises qui émettent le plus de CO<sub>2</sub> au monde. C'est aussi le pollueur n° 1 de l'industrie cimentière.
- **« Carbon Major » suisse:** depuis 1950, Holcim a émis plus de sept milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit 0,42% des émissions de combustibles fossiles et des émissions industrielles totales de CO<sub>2</sub>. C'est aussi deux fois plus que la totalité du CO<sub>2</sub> émis par la Suisse au cours de la même période.
- **Coûts:** les préjudices provoqués par l'émission d'une tonne de CO<sub>2</sub> sont évalués à EUR 195. Si Holcim avait dû compenser ses émissions directes (scope 1) en 2021 à ce tarif, cela lui aurait coûté CHF 21,7 milliards, soit pratiquement l'équivalent de son chiffre d'affaires pour cette même année (CHF 26,8 milliards).
- **Augmentation des émissions:** malgré ses promesses réitérées de diminuer ses émissions, les émissions absolues de CO<sub>2</sub> de Holcim sont actuellement en hausse.

## Stratégie climatique de Holcim

- **Trop tard:** alors que l'entreprise était au courant depuis longtemps de l'intensité en carbone de la production de ciment et de son impact négatif sur le climat, ce n'est qu'au début des années 2000 que Holcim a commencé à se fixer des objectifs de réduction des émissions.
- **Trop peu:** pour limiter le réchauffement à 1,5 °C conformément à l'accord de Paris, des réductions absolues des émissions sont nécessaires. Toutefois, pour la plupart de ses émissions, Holcim ne s'est fixé que des objectifs relatifs de réduction des émissions liées à la fabrication de ciment, par tonne de matériau à base de ciment, et non des objectifs en termes absolus pour 2030 et 2040. Qui plus est, ceux-ci sont bien peu ambitieux au regard de la situation. L'entreprise affirme le contraire et s'appuie ici sur le fait que sa stratégie climatique a été validée par la Science Based Targets initiative (SBTi), qui utilise des méthodes concédant aux grands pollueurs historiques bien plus de quotas d'émission futurs qu'aux petits pollueurs (voir SBTi ci-dessous).
- **Forte dépendance future à l'égard des technologies:** pour l'après-2030, Holcim envisage de recourir massivement aux technologies CUSC (captage, utilisation et stockage du carbone) pour réduire ses émissions et réaliser l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Cela suscite de nombreuses préoccupations quant à la possibilité scientifique, technique, économique et sociale d'appliquer cette technologie à une aussi grande échelle, ainsi que Holcim envisage de le faire.
- **Étiquetage fallacieux de l'assortiment ECOPact:** l'étiquetage de la gamme ECOPact de Holcim – « béton vert », « zéro émission nette » et autres allusions à l'écologie – et les allégations publicitaires sont de nature à induire en erreur. Les produits ECOPact sont certes moins intensifs en carbone que le béton traditionnel, mais ils émettent tout de même du CO<sub>2</sub>. Ces produits devraient plutôt être qualifiés de « moins intensifs en carbone que les produits traditionnels » et inclure des informations précises sur leur impact climatique.

## Science Based Targets initiative (SBTi)

- **Holcim et la SBTi:** cette initiative multipartite aide les entreprises à définir des objectifs de réduction des émissions et affirme utiliser des méthodes s'alignant sur les connaissances climatiques les plus récentes. Les objectifs climatiques de Holcim sont validés par la SBTi. Les incohérences au niveau des méthodes de la SBTi et les problèmes de gouvernance finissent par entacher la crédibilité des objectifs climatiques de Holcim.
- **Méthodes inappropriées:** pour fixer ces objectifs, la SBTi préconise d'utiliser une de ses deux méthodes, qui reposent sur le principe des émissions antérieures (« *grandfathering principle* »). Ce principe consolide le statu quo en octroyant aux gros pollueurs plus de quotas d'émission futurs qu'aux petits pollueurs. Les méthodes de la SBTi ne tiennent pas compte des responsabilités historiques, des capacités et du principe d'équité, ni du principe d'affectation des réductions futures des émissions conformément aux *Responsabilités communes mais différenciées*, convenu au niveau international.
- **Gouvernance:** la SBTi essuie de sérieuses critiques concernant sa gouvernance, notamment en ce qui concerne son indépendance par rapport au secteur, son mode de financement, sa transparence, les procédures utilisées pour le processus de validation ainsi que les conflits d'intérêts. Actuellement, la SBTi fixe les normes et les valide en dehors de tout contrôle indépendant d'un tiers.
- **Risque de dépassement des émissions de CO<sub>2</sub>:** en utilisant des méthodes inappropriées, la SBTi admet un dépassement du budget carbone restant pour la trajectoire « 1,5 °C ».

## Exigences

Vu la trajectoire de réduction des émissions mondiales nécessaire pour contenir le réchauffement sous le seuil de 1,5 °C, telle que définie dans le sixième Rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la *gravité* et le *caractère irréversible* des impacts négatifs du réchauffement planétaire, ainsi que la *responsabilité historique* de Holcim et ses *capacités*, l'EPER demande à Holcim de se fixer, à *tout le moins*, les objectifs suivants de réduction des émissions afin de contribuer, à sa mesure, à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C :

- un objectif de réduction **d'au moins 43% de ses émissions absolues et relatives** (scopes 1, 2 et 3) jusqu'en 2030, par rapport aux niveaux de 2019 et
- un objectif de réduction **d'au moins 69% de ses émissions absolues et relatives** (scopes 1, 2 et 3) d'ici 2040, par rapport aux niveaux de 2019.

## Contexte

En juin 2022, l'EPER a demandé à Holcim de revoir à la hausse ses objectifs climatiques afin de s'aligner sur la trajectoire compatible avec un réchauffement ne dépassant pas 1,5 °C. Holcim a déclaré qu'il ne donnerait pas suite à cette demande, arguant que la trajectoire préconisée par le GIEC ne s'alignait pas sur les recommandations sectorielles spécifiques, optimales en termes de coût, de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et de la Science Based Targets initiative (SBTi), que l'entreprise cimentière préfère suivre.

Étant donné que le groupe n'est même pas prêt à emprunter la trajectoire de réduction des émissions nécessaire, en moyenne, à l'échelle mondiale, et à réduire de manière substantielle ses émissions, le plus rapidement possible, pour limiter le réchauffement mondial à moins de 1,5 °C, l'EPER soutient l'action au civil contre Holcim – *Asmania et al. v. Holcim* – introduite par quatre Indonésien-ne-s (Asmania, Arif, Bobby et Edi) originaires de l'île de Pari. Leur île risque de disparaître sous les eaux en raison de l'impact négatif des changements climatiques. Les mesures et les objectifs climatiques actuels de Holcim sont insuffisants face à l'urgence climatique.

Pour les arguments solidement étayés et toutes les références, veuillez consulter [l'intégralité de ce rapport](#) (en anglais uniquement).

EPER – Janvier 2023



### ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

#### Siège romand

Chemin de Bérée 4A  
Case postale 536  
CH-1001 Lausanne

+41 21 613 40 70

info@eper.ch  
eper.ch

IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5